



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 JUIN 2018

Convoqué le mardi 19 juin 2018

COMMUNE DE GARDANNE

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Monsieur Anthony PONTET

**OBJET : NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE
LA REGIE MUNICIPALE DU SERVICE EXTERIEUR DES POMPES
FUNEBRES - DELIBERATION MODIFICATIVE A LA DELIBERATION
DU 17 SEPTEMBRE 2015 -**

MEI Roger	
PRIMO Yveline	
LA PIANA Jean-Marc	
PONA Valérie	
BASTIDE Bernard	
NERINI Nathalie	
MENFI Joseph (dit Jeannot)	
ARNAL Jocelyne	
PORCEDO Guy	Procuration
MASINI Jocelyne	
PONTET Anthony	
LAFORGIA Christine	
JORDA Claude	
GUIDINI-SOUCHE Johanne	
PARDO Bernard	Procuration
KADRI Zahia	
PARLANI René	Absent
BARBE Françoise	Procuration
TOUAT Didier	Procuration
SEMENZIN Véronique	Procuration
BRONDINO Maurice	
GAMECHE Samia	
VIRZI Antoine	
BUSCA-VOLLAIRE Céline	
BAGNIS Alain	
MUSSO Alice	Procuration
SBODIO Claude	
GARELLA Jean-Brice	
MARTINEZ Karine	
RIGAUD Hervé	Procuration
AMIC Bruno	Procuration
APOTHELOZ Brigitte	
BALDO Antonio	
BLANGERO Maryse	
LEPOITTEVIN Clément	Absent

Nombre total de conseillers	: 35
Présents à la séance	: 25
Nombre de pouvoirs	: 08
Absents à la séance	: 02

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

Que par délibération en date du 25 juin 1998, le Conseil Municipal avait décidé la création d'une régie municipale du service extérieur des pompes funèbres.

Le règlement intérieur précise que les membres du Conseil d'Exploitation seront nommés par le Conseil Municipal pour la durée du mandat municipal jusqu'à nomination du Conseil d'Exploitation suivant.

Suite aux élections municipales qui se sont déroulées le **dimanche 19 juillet 2015**, par délibération en date du 17 septembre 2015, le Conseil Municipal avait nommé cinq membres de l'assemblée délibérante, ainsi que quatre membres extérieurs devant faire partie du Conseil d'Exploitation.

Monsieur Filipetti ayant démissionné de ses fonctions, il est proposé au Conseil Municipal de nommer M. Jean TONI.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, **à l'unanimité**, l'adopte et le convertit en délibération,

DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : De nommer Monsieur Jean TONI, en tant que membre extérieur du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale du Service Extérieur des Pompes Funèbres en remplacement de M. Filipetti, démissionnaire.

Le Maire de Gardanne,
Roger MEI

SIGNE



TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE : **29 JUIN 2018**

AFFICHEE LE : **29 JUIN 2018**

ACCUSE RECEPTION DE LA SOUS PREF. EN DATE DU : **29 JUIN 2018**